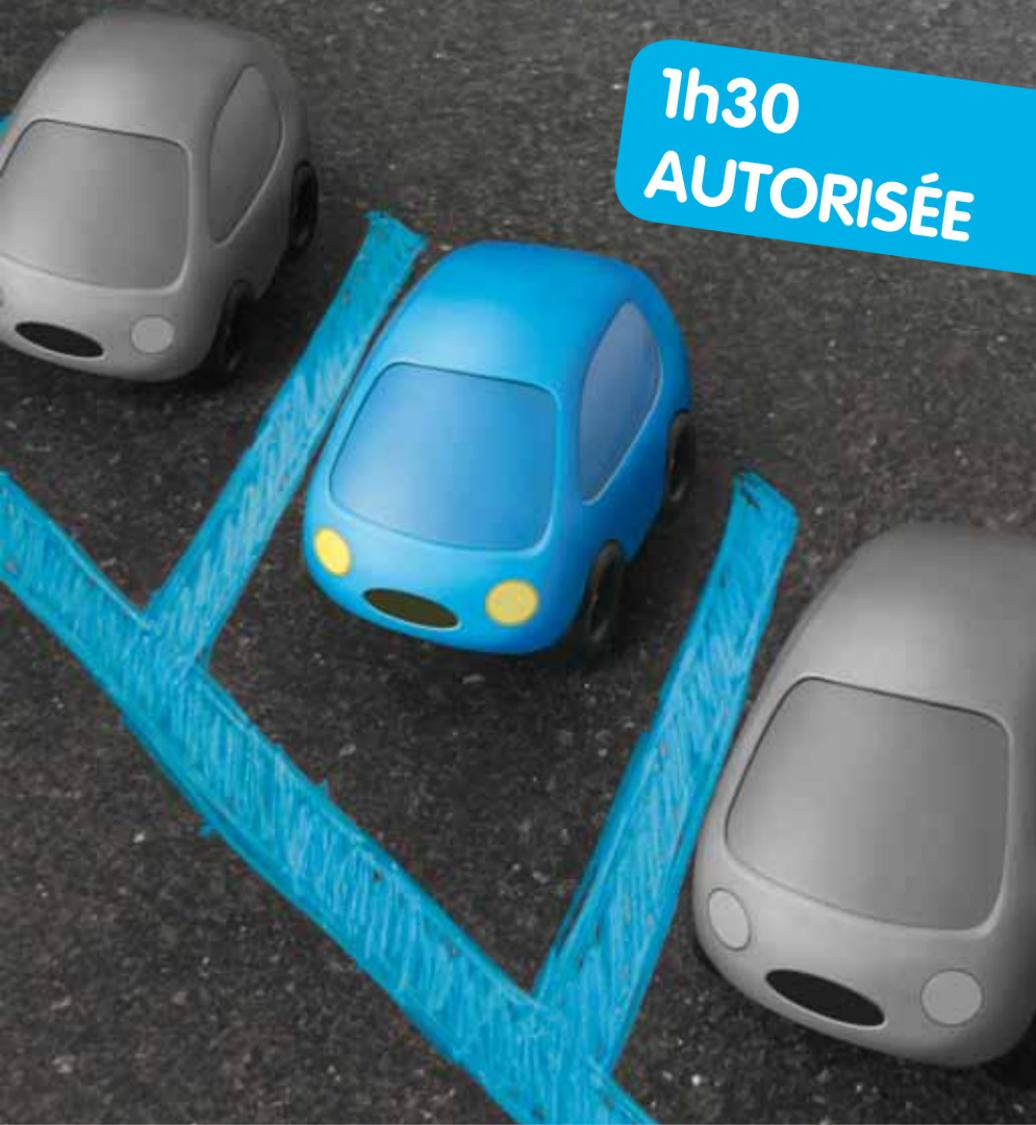


# STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Quartier  
**ORMEAU**

1h30  
**AUTORISÉE**





# Zone Bleue, pourquoi ?

## Les atouts de la Zone Bleue

Des places de stationnement réglementées mais gratuites pour faciliter la vie des cœurs de quartiers :

- Favorise l'accès aux commerces et aux équipements de proximité en assurant une plus grande rotation
- Supprime les véhicules ventouses (véhicules qui occupent de façon abusive une place de stationnement).

## La signalisation Zone Bleue

Panneau d'entrée



MAXI 1h30  
DE 9 h A 12 h  
ET 14 h A 19 h  
DU LUNDI AU SAMEDI  
HORS JOURS FÉRIÉS

Durée de stationnement autorisée

Créneau horaire de la réglementation

Panneau de sortie



## Disque bleu européen

Indiquez votre heure d'arrivée.  
Le temps maximal de stationnement figure sur  
les panneaux de signalisation de la zone



# Zone Bleue, mode d'emploi

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les zones bleues passent à l'heure européenne.

Le disque bleu européen remplace le traditionnel disque bleu.

**Nouveauté : la durée de stationnement autorisée est indiquée sur les panneaux de signalisation.**

Ce dispositif permet de régler les durées de stationnement à respecter en fonction des besoins de rotation de la zone, sur des périmètres délimités et dûment signalés par des panneaux et un marquage au sol.

## Comment utiliser votre disque de stationnement ?

- Le disque doit être positionné sur la face interne du pare-brise ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule.
- L'automobiliste doit indiquer sur le disque européen son heure d'arrivée.
- Vous pouvez stationner au maximum la durée mentionnée sur les panneaux.

## Quand utiliser votre disque dans le quartier Ormeau ?

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h hors jours fériés.
- Durée maximum de stationnement : 1h30

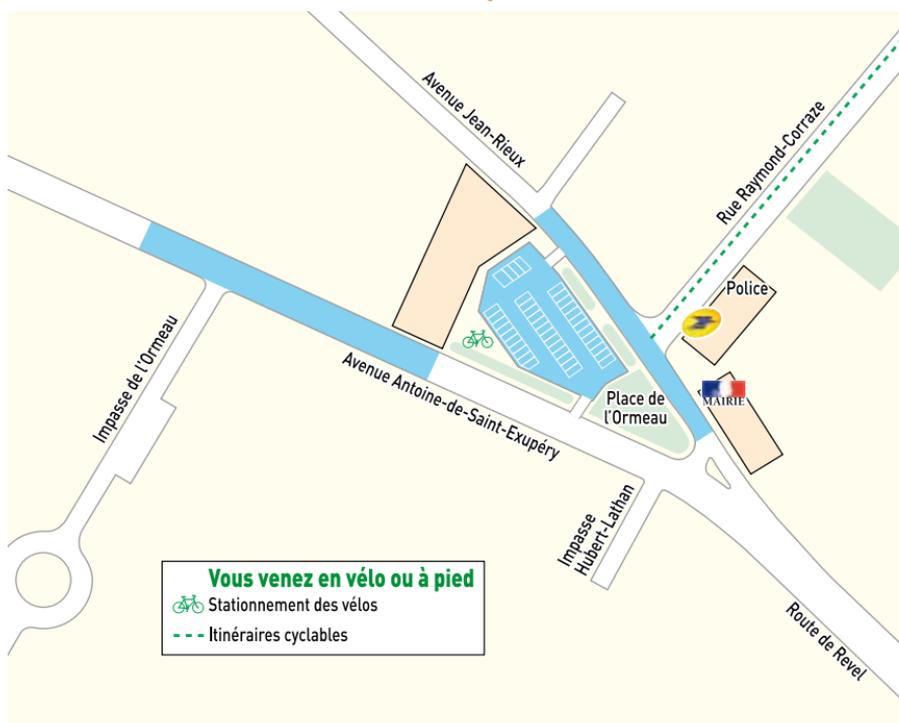
## Où se procurer le disque de stationnement ?

- Le disque est disponible gratuitement auprès des commerces de la zone de stationnement et équipements publics (mairies, bibliothèque...) du secteur.
- Le disque est également disponible à l'achat dans les magasins spécialisés.



# Quartier ORMEAU

Comment mieux stationner et vous déplacer dans votre quartier ?



## Pour vos stationnements de courte durée

Parkings Zone bleue (1h 30 maxi)

- Place de l'Ormeau, 41 places dont 1 PMR\*
- Avenue Antoine-de-Saint-Exupéry, 18 places
- Avenue Jean-Rieux, 8 places

\*PMR : Personne à mobilité réduite

## Information stationnement Zone Bleue

Consultez [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr) rubrique «cadre de vie»  
ou téléphonez à

OFFICE DE  
LA TRANQUILLITÉ

**3101**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE  
7 JOURS/7 - 24 HEURES/24